

## ANCIEN ROUMAIN *POCIU* < *POTEŌ*

La forme *pociu* "je peux", employée de nos jours dans certains parlers dacoroumains et la seule connue de l'ancien roumain, provient de *poteŏ*, mentionné par le grammairien gaulois Virgilius. Bien que S. Pop<sup>1</sup> et A. Rosetti<sup>2</sup> considèrent le développement de *poteŏ* à *pociu* (évincé plus tard par *pot*, qui est d'origine analogique) comme régulier, en réalité cette évolution ne l'est pas parce que *ti, te* passe à *ci* uniquement devant une voyelle postérieure tonique (\**fetiolum* > *fecior*, *titiŏnem* > *tăciune*, \**poteŏsum* > *puccios*), tandis que, devant une voyelle postérieure atone, *ti, te* devient *t* (\**invitiŏ* > *învăt*, *pretium* > *preț*).

A. Lombard<sup>3</sup> mentionne encore une autre forme irrégulière dans le paradigme de *putea*, à savoir *poci* (employé à la place de *poți* < \**poțis*). *Poci* a été trouvé par O. Densusianu<sup>4</sup> une seule fois au XVI<sup>e</sup> siècle, puis relevé par L. Morariu<sup>5</sup> dans un poème populaire de G. D. Teodorescu. Les deux chercheurs ont mis en doute l'authenticité de cette forme, mais, comme le fait observer A. Lombard, "chacun des deux savants cités ne connaissait que son propre exemple. Réunis, les deux exemples — se suivant, il est vrai, à non moins de trois siècles de distance — acquièrent une certaine valeur". Cette opinion est d'autant plus juste que *poci* existe en istroroumain<sup>6</sup>.

Autant que nous sachions, il y a eu cinq tentatives pour expliquer l'irrégularité de l'a. roum. *pociu* < *poteŏ*:

<sup>1</sup> S. POP, *La iotacisation dans les verbes roumains*, Mélanges... Roques, III, Paris, 1952, p. 225.

<sup>2</sup> A. ROSETTI, *Istoria limbii române*, I, 3<sup>e</sup> éd., Bucarest, 1960, p. 141.

<sup>3</sup> ALF LOMBARD, *Une énigme de la morphologie roumaine. La 1<sup>re</sup> personne du présent de putea*, Cahiers Sextil Pușcariu, II, Washington, 1953, p. 149-150, et *Le verbe roumain. Étude morphologique*, II, Lund, 1955, p. 918-919.

<sup>4</sup> O. DENSUSIANU, *Histoire de la langue roumaine*, II, Paris, 1938, p. 206.

<sup>5</sup> L. MORARIU, *Morfologia verbului predicativ român*, Codrul Cosminului, II-III, 1927, p. 308.

<sup>6</sup> G. WEIGAND, *Der Banater Dialekt*, Jahresbericht d. Inst. f. rum. Spr., III, 1896, p. 240.

1° W. Meyer-Lübke <sup>7</sup> supposait que *pociu* provenait de \**potsum*, résultat d'une réfection de *possum* d'après *potes*.

2° G. Weigand <sup>8</sup> croyait que *pociu* "je peux" était analogique avec *poci* "tu peux".

3° O. Densusianu <sup>9</sup> était d'avis que *poteō* était devenu d'abord \**poŧ*, mais "lorsqu'il était suivi de *ïo* = *eu* (à l'époque où le pronom était souvent employé après le verbe), \**poŧ* devait aboutir à *poci* . . . : \**poŧ* *ïo* > *poci* *ïo* (l'accent tombait naturellement, dans la phrase, sur l'*o* *ïo*)".

4° E. Gamillscheg <sup>10</sup> essayait d'expliquer *pociu* par un développement \**potio* > *potiu* > *poçu* analogue avec celui de *ke* (< *quid*) > *k'e* > *t'e* > *ce*.

5° A. Lombard <sup>11</sup> est persuadé que l'irrégularité de *pociu* est due au fait que ce verbe est un auxiliaire de mode.

Nous n'allons pas analyser les hypothèses antérieures à celle d'A. Lombard pour la simple raison qu'elles ont déjà été critiquées par nos prédécesseurs <sup>12</sup>. Ce qui reste à faire, c'est d'examiner la plus récente parmi les hypothèses en question. L'éminent romaniste suédois prend comme point de départ de son raisonnement les constructions du type *poteō cantāre* et affirme que "la loi rythmique du roumain moderne selon laquelle à l'intérieur d'un mot ou groupe de mots de quelque longueur, les syllabes entièrement atones et les syllabes à accent secondaire ( \ ) alternent régulièrement avant et après celle qui porte l'accent principal ( ' ) *minunāt, veveritā*, etc., remonte peut-être considérablement au-delà de l'époque des plus anciens textes. On peut alors penser qu'à une époque pré littéraire, un groupe unifié comme \**potsu kânta(re)*, avec l'accent principal sur la quatrième syllabe, —*ta*—, a pu obtenir un accent secondaire sur la deuxième syllabe, —*tsu*— . . . Cet accent secondaire a pu être suffisamment marqué pour que la loi selon laquelle *tsu* tonique passe à *tšu* entre en vigueur, d'où un passage de *potsu kânta(re)* à *poŧsu k—*". De l'avis de l'auteur, le même

<sup>7</sup> W. MEYER-LÜBKE, *Grammatik der romanischen Sprachen*, II, Leipzig, 1893, p. 280.

<sup>8</sup> G. WEIGAND, *l. c.*

<sup>9</sup> O. DENSUSIANU, *o.c.*, p. 35. Nous citons d'après l'édition de 1938, mais il ne faut pas oublier que le premier fascicule du tome II de l'*Histoire* (qui ne nous est pas accessible) a paru à une date pas très éloignée de 1901.

<sup>10</sup> E. GAMILLSCHEG, *Oltenische Mundarten*, Vienne, 1919, p. 108.

<sup>11</sup> A. LOMBARD, *o.c.*, p. 147-150 et 915-919.

<sup>12</sup> Pour la critique de la conception d'O. Densusianu, voir par ex. L. MORARIU, *l. c.*, p. 306. Il est aussi intéressant de citer le fragment suivant d'une lettre adressée par Gamillscheg à Morariu: "Ihre Einwände gegen meine Erklärung von *pociu* sind gewiss berechtigt, aber ich sehe noch immer keine Erklärung der Form, die befriedigen würde, denn ein *possum* (Meyer-Lübke hat den Gedanken an ein *potsum* längst aufgegeben) kann einmal nicht zu *pociu* werden".

déplacement de l'accent pouvait se produire dans les constructions où *să* + subjonctif remplace l'infinitif, par ex. *potu să cântu*. Au sujet de cette hypothèse, on peut présenter les réserves suivantes:

a) Il n'est pas exact que dans un oxyton roumain de 4 syllabes du type \**potucînta* l'accent secondaire frappe la deuxième syllabe. En réalité, l'accent secondaire s'y trouve sur la syllabe initiale: on dit par ex. *cuceritôr*, et non pas \**cucèritôr*.

b) De nos jours, le verbe *putea* ne se soude jamais aux mots qui le suivent; qu'on dise *poate cînta* ou *poate să cînte* on a toujours affaire à respectivement deux ou trois mots, et rien n'indique qu'il en ait été autrement à l'époque préhistorique.

c) Le maintien de *o* dans *pociu* prouve que l'accent de *poteŃ* ne s'est pas déplacé; autrement, on aurait eu *u* au lieu de *o*, cf. *potere* > *putea*.

d) Le fait que *u* dans *pociu* n'est que graphique témoigne de la même chose; s'il y avait eu un déplacement d'accent, *u* aurait été prononcé comme il l'est par ex. dans la forme de l'impératif *adu* < *adduc*.

Somme toute, l'hypothèse d'A. Lombard n'est pas plus convaincante que celles de ses devanciers. Dans cet état de choses, il est nécessaire de chercher ailleurs la cause de l'évolution curieuse de *pociu*. A notre avis, cette forme s'explique par un développement phonétique irrégulier dû à la fréquence. En abrégé, cette explication est la suivante<sup>13</sup>. Il y a une loi synchronique d'après laquelle les éléments linguistiques (phonèmes, lettres, morphèmes, mots, groupes de mots) plus souvent employés sont plus petits que ceux usités plus rarement. Il existe une sorte d'équilibre entre le volume des éléments linguistiques et leur fréquence. Mais abstraction faite de cette loi générale, valable pour toutes les langues et toutes les périodes de leur histoire, la longueur et la fréquence de mots particuliers change souvent. Tel mot, souvent employé en latin, ne l'est pas dans une langue romane moderne, et vice versa. De même, l'évolution phonétique régulière est responsable de ce que la longueur de mots particuliers change d'une façon non homogène. Prenons au hasard quelques mots latins et comparons-les avec leurs équivalents roumains:

*mola* (4 phonèmes) > *moară* (5 phonèmes) — augmentation de 25 %;

<sup>13</sup> Pour plus de détails au sujet de la notion de développement phonétique irrégulier dû à la fréquence, v. W. MAŃCZAK, *Phonétique et morphologie historiques du français*, Łódź, 1962, *Le développement phonétique des langues romanes et la fréquence*, Cracovie, 1969, ou bien *Evoluția fonetică neregulată datorită frecvenței*, SCL, XVII, 1971, p. 579-586.

*folia* (5 phonèmes) > *foaie* (5 phonèmes) — état sans changements;

*rogō* (4 phonèmes) > *rog* (3 phonèmes) — réduction de 25 %;

*levat* (5 phonèmes) > *ia* (2 phonèmes) — réduction de 60 %.

Or, pour rétablir le rapport normal entre la longueur d'un mot donné et sa fréquence, il est nécessaire soit d'augmenter le volume du mot, soit de le réduire. Dans le premier cas, un dérivé ou composé ou même un groupe de mots se substitue à un mot simple. Dans le second cas, on sait qu'un groupe de mots peut être réduit à un seul mot (*chemin de fer métropolitain* > *métropolitain*), qu'un mot composé peut être réduit à un seul élément (*télévision* > *télé*), que n'importe quel mot peut être amputé d'une partie de son corps (*faculté* > *fac*), mais on a de la peine à comprendre que la même chose puisse arriver aux éléments de mots que sont les radicaux (*\*avrai* > *aur-ai*), les affixes (*français* > *français*, c'est-à-dire [wε] > [ε]) et les désinences (*cant-āvit* > *chant-a*). C'est précisément en cela que consiste le développement phonétique irrégulier dû à la fréquence.

Il se pose la question de savoir comment on peut reconnaître qu'une irrégularité du développement phonétique s'explique par la fréquence. Or les irrégularités de ce type se caractérisent par deux traits:

1° Elles consistent toujours dans une réduction irrégulière du morphème, mot ou groupe de mots. Si le développement phonétique irrégulier dû à la fréquence est assez avancé, il consiste dans la chute d'un ou plusieurs phonèmes, par ex. *habēre* > *avea*, mais quand l'évolution phonétique irrégulière se trouve dans sa phase initiale, elle ne consiste que dans une réduction partielle d'un phonème. Voici quelques exemples:

la quantité de la voyelle peut être réduite, par ex. *nostrum* > *nōtre* > *notre*; il en est de même pour la désinence de nom. sing. des substantifs latins de la 1<sup>re</sup> déclinaison, qui présentent —*a* au lieu du régulier \*—*ā*, par ex. *mēnsa*;

le timbre de la voyelle peut être réduit, cf. le futur *fera* de *faire* en regard du futur régulier *plaira* de *plaire*;

l'aperture de la voyelle peut être réduite, par ex. [a] peut devenir [e] ou [o], et ces voyelles peuvent devenir [i] ou bien [u], cf. esp. *sin* au lieu du régulier \**sen*, auquel aurait dû aboutir lat. *sine*;

une consonne palatale (= consonne non mouillée + palatalité) peut être réduite à une consonne non palatale, par ex. *illōs* est devenu en espagnol *los*, bien que *l* mouillé existe en espagnol à l'initiale, cf. *lleno*;

une consonne sonore (= consonne sourde + sonorité) peut être réduite à une consonne sourde, par ex. *vicem* > *fois*;

l'articulation de la consonne peut être réduite, cf. la prononciation de *d* intervocalique dans esp. *modo* et dans le suffixe *—ado*<sup>14</sup>, et ainsi de suite.

2° Les changements phonétiques irréguliers en question n'ont lieu que dans les morphèmes, mots ou groupes de mots très souvent employés. Il y a quatre moyens de reconnaître qu'il s'agit de tels éléments linguistiques:

a) S'il existe, pour la langue et la période données, un dictionnaire des fréquences, on peut, évidemment, en profiter parce que la grande majorité des mots subissant le développement phonétique irrégulier dû à la fréquence se trouvent parmi les mille mots le plus souvent employés dans la langue en question.

b) A côté du développement phonétique irrégulier dû à la fréquence, il existe une autre évolution irrégulière, consistant en des accidents phonétiques connus depuis longtemps sous le nom d'assimilations, dissimilations et métathèses survenues en dehors du développement régulier, en des formes hypercorrectes ou expressives. Toute cette évolution irrégulière se caractérise par le fait qu'elle a lieu, dans différentes langues, dans des mots les plus différents. Le mot français *chercher* < *cercher* présente une assimilation, *faible* < *flēbilem* une dissimilation, *contrôle* < *contre-rôle* une haplogogie, *troubler* < *turbulāre* une métathèse, alors que *s* dans *besicles* est hypercorrect et *h* dans *herse* est censé être expressif. Mais il serait difficile de trouver, dans une autre langue indo-européenne, un mot signifiant "chercher" qui présenterait une assimilation, un mot signifiant "faible" avec une dissimilation, un mot signifiant "contrôle" avec une haplogogie, un mot signifiant "troubler" avec une métathèse, un mot signifiant "besicles" avec une prononciation hypercorrecte ou bien un mot signifiant "herse" avec un phonème d'origine expressive. Bref, il n'y a aucun parallélisme entre les irrégularités dites assimilations, dissimilations, etc. qui se produisent dans différentes langues. En revanche, le développement phonétique irrégulier dû à la fréquence s'accomplit dans différentes langues d'une manière plus ou moins parallèle, ce qui s'explique par le fait que, malgré les différences qui séparent des communautés linguistiques, les mots les plus fréquents sont partout plus ou moins les mêmes. Par exemple, le verbe signifiant "parler" présente dans beaucoup de langues des

<sup>14</sup> La réduction de *d* dans *—ado* constitue un de ces cas rares que la linguistique traditionnelle attribue, à juste titre, au développement dû à la fréquence, cf. R. Menéndez Pidal, *Manual de gramática histórica española*, 7<sup>e</sup> éd., Madrid, 1944, qui explique la prononciation réduite de la consonne en question par le fait que "*—ado* ocurre en el habla con mucha mayor frecuencia que *—ido*, *—odo*, *—udo*".

réductions irrégulières, cf. *parler*, it. *parlare*, des formes de *narrāre* devenues en sarde *nárrere* (*nau, nas, nat, namus, nades*, etc.), lat. *ājo* < \**agiō* (en face du régulier *adagium*), lat. *inquam* (en regard de formes rares comme *insequō, insecō*, etc.), angl. *says, said* (en regard du régulier *lays, laid*, où la diphtongue a persisté), russe *mol* < *molyt* < *molvil*, russe dial. *gyl* < *gryt* < *govorit*, polonais *mówi* > *molwi*, polonais dial. *pada, peda* < *powiada, powieda*, a. polonais *pry* < *prawi*, etc.

c) Si le morphème, mot ou groupe de mots apparaît dans une langue donnée sous une forme double, régulière et irrégulière, le développement phonétique irrégulier dû à la fréquence se caractérise par le fait que la forme irrégulière est en général plus souvent employée que la forme régulière, cf. *français, Français*, plus fréquent que le régulier *François*.

d) En ce qui concerne les changements phonétiques irréguliers dus à la fréquence qui arrivent à l'intérieur du paradigme flexionnel d'un mot, il est caractéristique que les abrégements irréguliers ont lieu plus souvent dans les formes plus fréquentes que dans les formes plus rares. Examinons le développement du présent de l'indicatif *babeō, habēs*, etc. en italien. Parmi les formes *ho, hai, ha, abbiamo, avete, hanno* sont irréguliers *ho, hai, ha, hanno*, ce qui s'explique par le fait que le singulier est plus souvent employé que le pluriel et la 3<sup>e</sup> personne est plus fréquemment utilisée que les autres. Les formes du présent du subjonctif *abbia, abbia, abbia, abbiamo, abbiate, abbiano* sont toutes régulières, ce qui est dû au fait que le subjonctif est plus rarement employé que l'indicatif.

Examinons maintenant, d'après ce schéma, les formes roumaines *po-ciu* (1<sup>re</sup> pers. sing.) et *poci* (2<sup>e</sup> pers. sing.), où il y a *ci* au lieu de *t*, auquel on aurait dû s'attendre. Cette évolution est un peu surprenante parce qu'une chuintante semble plus complexe qu'une sifflante. On a pourtant l'impression qu'en roumain le développement phonétique irrégulier dû à la fréquence consiste, entre autres, dans le passage des sifflantes aux chuintantes. On pourrait alléguer comme exemple le verbe auxiliaire du conditionnel *aș*, qu'on fait remonter à *habuissem*. Il est vrai qu'on admettait différentes étymologies de *aș*: grec moderne ἄς<sup>15</sup>, lat. archaïque *habessim*<sup>16</sup>, *volēbam sic*<sup>17</sup>, *volēbam*<sup>18</sup>, cependant A. Rosetti<sup>19</sup> a certaine-

<sup>15</sup> A. DE CIHAC, *Dictionnaire d'étymologie daco-romane...*, II, Francfort-sur-le-Main, 1870.

<sup>16</sup> B. PETRICEICU-HASDEU, *Etymologicum magnum Romaniae*, I, Bucarest, 1886, col. 982.

<sup>17</sup> A. PHILIPPIDE, *Originea românilor*, II, Iași, 1927, p. 202.

<sup>18</sup> S. POP, *Grammaire roumaine*, Berne, 1948, p. 260.

<sup>19</sup> A. ROSETTI, *Istoria limbii romine*, I, 3<sup>e</sup> éd., Bucarest, 1960, p. 147.

ment raison quand il dit que *aş* "prezintă dificultăți pentru a fi explicat prin *habuisse*... , dar totuși altă derivație nu pare plauzibilă". Or, ce qui est intéressant pour nous, c'est le fait que *aş* présente, à côté d'autres irrégularités,  $\varsigma$  au lieu de  $s$ , cf. *cantăvisset* > *cîntase*. En outre, on peut citer les numéraux de la série 11-19 du type *unşpe* < *unsprezece*. Il n'y a aucun doute que la réduction de *—sprezece* à *—şpe* est due à l'emploi fréquent de cet élément et que le passage de  $s$  à  $\varsigma$  s'explique de la même façon que la chute de cinq phonèmes.

Pour ce qui est de la fréquence du verbe *putea*, on peut constater qu'il est extrêmement fréquent, comme en témoigne le fait que, dans le dictionnaire d'A. Juilland, P. M. H. Edwards et I. Juilland<sup>20</sup>, il se trouve à la 23<sup>e</sup> place. Comme on pourrait objecter qu'il en est ainsi de nos jours, tandis que les formes *pociu* et *poci* sont nées à l'époque préhistorique, il vaut la peine de faire observer que le latin *posse* était également souvent employé. En consultant le dictionnaire de M. Mathy<sup>21</sup>, il est difficile de dire exactement à quelle place se trouve le verbe *posse* parce que l'auteur a eu une idée peu heureuse de faire précéder sa "liste de mots par ordre de fréquence décroissante" par une "liste des mots grammaticaux", où il fait figurer quantité de mots moins souvent employés que *posse*, tels *admodum*, *adversus*, *alias*, *aliquanto*, *aliquot*, *alteruter*, etc., mais il est important que, sur la "liste de mots par ordre de fréquence décroissante", *posse* occupe la première place (devant *rēs*, *dīcere*, *omnis*, *facere*, *habēre*, *magnus*, *homō*, *vidēre*, etc.). Au contraire du dictionnaire de M. Mathy, l'ouvrage de P. B. Diederich<sup>22</sup> fournit un renseignement précis en attribuant au lat. *posse* la 23<sup>e</sup> place, donc exactement la même qu'occupe le roum. *putea*.

Ensuite, il est utile d'envisager le problème des formes roumaines *pociu* et *poci* sur un fond un peu plus large<sup>23</sup>. Il vaut la peine d'attirer l'attention sur le fait que le verbe signifiant "pouvoir" présente des réductions irrégulières également dans d'autres langues, aussi bien romanes que non romanes. L'expression *peut-être* s'abrège, dans le langage popu-

<sup>20</sup> A. JUILLAND, P. M. H. EDWARDS et I. JUILLAND, *Frequency Dictionary of Rumanian Words*, Londres, 1965, p. 403.

<sup>21</sup> M. MATHY, *Vocabulaire de base du Latin*, Paris, 1952, p. 29.

<sup>22</sup> P. B. DIEDERICH, *The Frequency of Latin Words and their Endings*, Chicago, 1939, p. 115.

<sup>23</sup> En faisant une digression, il faut donner raison à A. BURGER (*Latin vulgaire et roman commun*, Actes du I<sup>er</sup> Congrès international des Études classiques, Paris, 1951, p. 220), qui critique les romanistes qui "n'utilisent que les correspondances phonétiques entre le latin et une langue romane particulière, sans recourir à la méthode comparative; on pose, p. ex. pour esp. *puedo* lat. vulg. \**poto*, pour prov. *poic* lat. vulg. \**pocsu(m)*, pour fr. *puis* lat. vulg. \**possyo*, etc."

laire, en *p't-être*. En italien, sont irréguliers *puoi* < *puoti*, *può* < *puote*, a. it. *ponno* (prés. de l'ind.), a. it. *potie* < *\*potēbat*, *potieno* < *\*potēbant*, a. it. *porò*, etc. (futur). De nombreuses formes réduites existent dans des parlars italiens<sup>24</sup>. Il en est de même pour le rhétoroman, où les formes de la 2<sup>e</sup> pers. sg. *pos*, *pošt*, *poses* et de la 3<sup>e</sup> pers. sing. *po* (prés. de l'ind.) sont abrégées, comme en témoigne, entre autres, l'absence de diphthongaison<sup>25</sup>. En latin, il y a également des formes réduites, par ex. *potuī* < *\*potefuī*. En anglais, *can*, *cannot* et *could* subissent également des réductions irrégulières<sup>26</sup>. En ce qui concerne les langues slaves, on peut mentionner v. tchèque *móž*, *pomóž* 'il peut' < *\*možetb* et v. serbo-croate *mož* 'tu peux' < *\*možeši*. Irréguliers sont également polonais dial. *moż* 'on peut' < *można* et *niemóś* 'on ne peut pas' < *niemożna*. Il en est de même pour les formes dialectales employées dans des parlars de la Poméranie: *mož* 'tu peux', *moce* 'vous pouvez', *mo*. Dans un parler slovène, *\*mogo* 'je peux' s'est réduit à *mo*. Dans le sens du lat. *nōli*, on emploie en bulgare et en serbo-croate *nemoj* (< *ne mozi*), qui, dans des parlars serbo-croates, s'abrège même en *nemo*. Les expressions signifiant 'peut-être' sont irrégulières en serbo-croate (*možda* < *možeda*), en slovène (*morda*) et en slovaque (*môžbyť*). Il en est de même en lituanien: *tur būti* 'peut-être' < *tūri būti* et *gal būti*.

Enfin, le dernier argument témoignant en faveur de la thèse que les formes roumaines *pociu* et *poci* s'expliquent par un développement phonétique irrégulier dû à la fréquence est que, parmi les formes du verbe signifiant 'pouvoir' qui, dans différentes langues, présentent des réductions anormales, ce sont les formes du singulier du présent de l'indicatif, donc les formes le plus souvent employées, qui l'emportent sur les autres, qui sont d'un emploi moins fréquent.

WITOLD MAŃCZAK

Université de Cracovie.

<sup>24</sup> G. ROHLFS, *Historische Grammatik der italienischen Sprache*, II, Berne, 1949, p. 328.

<sup>25</sup> W. MEYER-LÜBKE, *l. c.*

<sup>26</sup> D. JONES, *An Outline of English Phonetics*, 8<sup>e</sup> éd., Cambridge, 1957, p. 133.